

industries culturelles soient aussi l'objet de discussions à la table des négociations: et ils ne font pas du surplace en attendant notre réponse. D'autre part, ils exercent déjà des pressions pour que nous modifions les lois canadiennes touchant à la taxation de la publicité dans les magazines (cf. l'affaire *Time*) et dans les stations de télédiffusion frontalières, alors que la compagnie Gulf Western a menacé de pratiquer une politique de "terre brûlée", si on ne lui permettait pas d'acquérir la maison d'édition Prentice-Hall du Canada.

Une fois de plus, malheureusement, le problème fondamental n'est pas une question de politiques spécifiques, mais bien la veulerie fondamentale du gouvernement canadien. Notre problème n'est pas tant ce que les Américains nous font endurer, mais bien ce que nous nous infligeons à nous-mêmes. Toute cette question du libre-échange constitue un monument de faiblesse et d'incompétence. Aux yeux du monde entier, cela confirme les soupçons de ceux qui considèrent le Canada comme un serf des États-Unis. En effet, on est en droit de se demander pourquoi le Canada quémande cet accord de libre-échange, alors que les autres partenaires commerciaux des États-Unis, tels que le Japon et le Mexique n'en font pas autant.

Le libre-échange signifierait qu'on ne verrait plus se refléter dans les productions culturelles canadiennes tous les particularismes positifs et distincts de la réalité canadienne, des valeurs qui nous caractérisent et dont nous faisons profiter le monde entier: entre autres, notre respect des différences culturelles, notre propension naturelle à recourir à la diplomatie plutôt qu'à la force, notre sage compréhension des limites du pouvoir et notre valorisation équilibrée des besoins et des droits des individus et des collectivités.

Les dangers politiques

Tout comme dans le domaine culturel et économique, le danger fondamental qui nous guette est la disparition du Canada en tant qu'État souverain et l'indifférence de nos élus et des milieux d'affaires face à cet aboutissement logique d'un accord de libre échange. De chaque côté de la frontière, on s'accorde pour dire, à l'instar des premiers pronostics de l'ancien Secrétaire d'État, George Ball, et les écrits plus récents de Richard Gwyn,³ que le libre-échange devra inévitablement mener à un marché commun et, fort probablement, à une union politique. Le président Reagan a toujours présumé que les négociations sur le libre-échange devraient mener à la création d'un marché commun en Amérique du Nord.

À chaque étape de ce processus, à commencer par le libre-échange, le partenaire secondaire qu'est le Canada, sera inexorablement forcé d'harmoniser des politiques en fonction des critères américains, entraîné qu'il sera par la nature même des processus économiques et politiques. Les pressions se feront tout d'abord sentir dans les politiques de taxation, puis se déplaceront vers les politiques fiscales et monétaires, et les taux de change. Ce qui restera de programmes nationaux intérieurs sera soumis à la présence silencieuse des Américains à la table des négociations, et ce pour